



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN*

### **La SAQ consolide sa position au sein de l'industrie mondiale du vin**

**Montréal, le 4 octobre 2010** – Le président et chef de la direction de la SAQ, monsieur Philippe Duval, s'est réjoui aujourd'hui de l'adoption d'un décret gouvernemental autorisant la SAQ à acquérir des parts dans une société en commandite pouvant agir à l'extérieur du Québec. Le gouvernement donne ainsi suite au *Plan stratégique 2010-2012* de la société d'État qui expose la volonté de cette dernière à maintenir son positionnement stratégique dans l'industrie vinicole mondiale afin de toujours mieux servir les Québécois.

Le président et chef de la direction a également confirmé que le décret gouvernemental prévoit que la SAQ alliera son expertise à celles du Fonds de solidarité FTQ et de Fondation CSN afin de mener à bien son projet. Ainsi, la SAQ détiendra 50 % d'une société en commandite à être créée et les Fonds se partageront à parts égales l'autre 50 %.

#### **Un plan d'affaires réaliste**

Monsieur Duval a expliqué que la création de la société en commandite permettra à la SAQ de saisir les occasions d'affaires qui se présentent à elle et de se donner des outils afin de :

- maintenir son pouvoir d'achat;
- accroître son accès aux produits vendus sous allocations;
- obtenir des économies d'échelle sur ses coûts de transport, de logistique et de distribution;
- faire du Québec et de Montréal une plaque tournante dans le commerce des boissons alcooliques;
- maintenir et créer des emplois de qualité dans le domaine du commerce des boissons alcooliques.

Les activités de la société en commandite seront reliées au commerce des boissons alcooliques et à la prestation de services connexes auprès de clients situés dans des marchés à l'extérieur du Québec. Ces services comprendront la sélection de produits, l'analyse, le contrôle de qualité, l'achat, la distribution, le marketing, la mise en marché et la gestion d'un réseau de vente.

Un plan d'affaires réaliste estime que des ventes se situant entre 50 et 100 millions de dollars pourraient être enregistrées par la société en commandite au terme de trois ou quatre ans d'existence.

Le dirigeant de la SAQ a rappelé que la société d'État possède des atouts indéniables qui attirent déjà d'éventuels partenaires d'affaires. « La SAQ est approchée et sollicitée. On lui reconnaît son réseau d'affaires international, sa chaîne d'approvisionnement efficace, son laboratoire performant, son large réseau de vente et ses stratégies de marketing sont souvent citées en exemple. Nous avons développé au Québec une expertise intégrée unique au monde qui nous permet aujourd'hui de prendre part à une nouvelle entreprise qui pourra proposer une offre complète de services à d'autres détaillants et intervenants. »

### **Le rayonnement de l'expertise québécoise**

La signature prochaine d'un partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN offrira à la société en commandite les capitaux de risque et de développement nécessaires à l'atteinte des objectifs d'affaires fixés. De plus, pareil partenariat permettra le rayonnement de l'expertise québécoise.

« Nous sommes fiers de nous lier à nouveau à la SAQ, un fleuron québécois, comme nous l'avons fait auparavant avec un investissement commun dans la Maison des Futailles. Ce nouveau projet mettra à profit notre capital patient ainsi que l'expertise de nos équipes d'investissement. En renforçant le positionnement de la SAQ hors Québec, cela engendrera des retombées économiques positives pour tous les Québécois », a soutenu Yvon Bolduc, président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ.

« Nous voyons dans ce projet une marque de confiance de la part du gouvernement envers les fonds de travailleurs et la reconnaissance de leur expertise en capital de développement. C'est avec enthousiasme que Fondation va collaborer avec la SAQ, une société d'État qui est un objet de fierté pour le Québec et un leader en développement durable », a conclu monsieur Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation CSN.

- 30 -

### **Sources :**

Isabelle Merizzi  
Directrice, Affaires publiques  
Société des alcools du Québec  
514 254-6000, poste 6574

Suzanne La Ferrière  
Responsable des communications  
Fondation CSN  
514 525-7041

Josée Lagacé  
Conseillère principale aux relations  
de presse et communications  
Fonds de solidarité FTQ  
514 850-4835

La version anglaise de ce communiqué de presse sera disponible sous peu.